

**RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL
sur le Postulat Guy Gaudard et consorts –
Et si le Canton de Vaud organisait les championnats du monde de l'apprentissage
des métiers en 2023 ? (17_POS_024)**

Rappel de l'intervention parlementaire

Constatant que

- 1. La qualité de la formation duale assure l'essor de l'économie suisse.*
- 2. Faute de volonté politique et par manque d'appui financier par la Confédération, Bâle a retiré sa candidature de ces championnats pour l'édition 2021.*
- 3. La commission de l'éducation du Conseil national, choquée par l'attitude de la Confédération, a déposé une motion visant à préparer une candidature pour 2023.*
- 4. De nombreuses délégations étrangères viennent découvrir notre modèle d'apprentissage des métiers.*

Je souhaite que le Conseil d'Etat présente un rapport sur le positionnement du canton en vue de l'organisation des championnats du monde des métiers en 2023 et de s'assurer la collaboration des cantons romands.

L'organisation par le canton de Vaud des Jeux olympiques de la Jeunesse en 2020 offre une vitrine extraordinaire pour le sport et la jeunesse.

Les apprentis suisses ont raflé 20 médailles aux derniers championnats du monde 2017 à Abou Dhabi, dont 11 en or.

L'objectif de ce postulat est de valoriser les efforts entrepris par le canton en faveur de la formation duale et de montrer son rôle majeur intercantonal dans le domaine de l'apprentissage.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Guy Gaudard
et 31 cosignataires*

Rapport du Conseil d'Etat

1. Préambule

En date du 25 septembre 2018 et sur la base du préavis unanime de la commission parlementaire ad hoc chargée de l'examiner, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat le présent postulat.

Les Championnats du monde de l'apprentissage des métiers – dénommés communément et ci-après : les « WorldSkills » – étoffent et complètent très judicieusement les autres événements promotionnels des filières de formation professionnelle organisés en Suisse et dans notre canton (Championnats nationaux ou « SwissSkills », championnats régionaux, salon de la formation, etc.). De façon générale, et sans immédiatement entrer dans la problématique de la faisabilité d'une organisation des « WorldSkills » sur sol suisse – et a fortiori sur sol vaudois – cette manifestation emblématique provoque assurément un engouement et des émotions fortes chez les participantes et participants et dans la population, d'une part, et permettent de mettre en avant les perspectives professionnelles qu'offre le système de la formation professionnelle en Suisse et dans le monde, d'autre part. Plus précisément encore, l'organisation d'un tel événement permettrait de répondre aux trois objectifs suivants :

- promouvoir l'excellence de l'activité professionnelle en Romandie et en Suisse ;
- permettre de découvrir des métiers sous différents angles ;
- aider à renforcer l'image et la réputation de l'apprentissage en Suisse et dans le monde.

Le Conseil d'Etat et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), en collaboration avec les Organisations du monde du travail vaudoises (OrTras), s'engagent dans la promotion de l'apprentissage et notamment dans le développement de la participation vaudoise aux championnats suisses des métiers. Ces travaux s'inscrivent dans la droite ligne de la mesure 1.1. du programme de législature 2017-2022 visant au renforcement de la formation professionnelle.

Ces premiers jalons posés, le Conseil d'Etat a l'avantage de se prononcer de la manière suivante sur la demande d'un positionnement du canton en vue de l'organisation d'un championnat du monde des métiers en collaboration avec des cantons romands.

2. Rapport

2.1 Quelques chiffres

Pour mémoire, les « WorldSkills », selon les chiffres de Lyon 2024 et Kazan 2019 pour l'ensemble des participants et visiteurs, ce sont notamment :

- plus de 60 métiers en compétition ;
- 1350 compétiteurs et compétitrices ;
- 250'000 visiteurs ;
- 6'000 chambres réservées ;
- 140'000 m² d'espace couvert d'exposition et une surface extérieure supplémentaire. En comparaison, les « SwissSkills » nécessitent entre 100'000 et 120'000 m² de surface dont 60'000 à 80'000 m² de surface couverte ;
- 13'000 places de parc pour véhicules privés et 1'000 pour les bus.

Selon les informations reçues des responsables de la candidature, avortée en 2017, de la Ville de Bâle à l'organisation de l'édition 2021 des « WorldSkills », le plan d'exploitation pour la « Messe Basel » prévoyait l'utilisation de 140'000 m² de surface couverte et d'environ 15'000 m² de surface non-couverte. De plus, le centre de congrès aurait également dû être loué pendant la durée de l'événement. À notre connaissance, l'édition d'Abu Dhabi – lauréat pour 2021 – a eu lieu sur environ la même surface, alors que les « Worldskills » de Sao Paulo, Kazan et Beijing ont utilisé ou vont utiliser des surfaces nettement plus grandes.

2.2 Analyse

Les chiffres cités plus haut démontrent qu'une organisation des « WorldSkills » ne serait possible sur territoire vaudois qu'en collaboration avec d'autres cantons romands. Vu la taille de l'événement, la participation du Canton de Genève avec le site de Palexpo serait alors incontournable. En effet, les surfaces disponibles dans notre seul Canton, notamment sur le site de congrès et salons de Beaulieu-Lausanne, sont largement insuffisantes (40'000 m² exploitables dont 12'000 m² en extérieur).

Fort de ce constat, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) a abordé ce sujet au sein de la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) pour voir si un tel projet pouvait intéresser les cantons partenaires réunis au sein de ce grémium (GE, VS, NE, FR, BE, JU, subsidiairement TI). La réponse a été négative. Les aspects suivants ont notamment été mis en avant :

- les « WorldSkills » 2023, qui auront finalement lieu en 2024 en raison des effets de la pandémie, seront organisés en France, à Lyon, donc dans l'espace francophone et à environ 200 km de Lausanne et à 150 km de Genève, ce qui rend l'acceptation d'une candidature de notre région par les instances mondiales très improbable à brève et moyenne échéances. Les Chefs d'offices cantonaux de la CLPO sont d'avis qu'il vaut mieux actuellement s'investir dans la planification d'actions permettant de profiter de la proximité de ces « WorldSkills » ;
- la gestion de la situation sanitaire empêche pour l'heure toute action prospective en la matière, toutes les énergies étant actuellement investies dans le maintien d'une formation professionnelle de qualité et des places d'apprentissage.

3. Conclusion

En conclusion, le Conseil d'Etat relève que si les « WorldSkills » constituent assurément une vitrine privilégiée de la formation professionnelle, leur organisation sur sol helvétique – et a fortiori sur sol romand – se heurte à d'importants obstacles logistiques et organisationnels. En ce sens, il est d'avis que les efforts du Canton et des organisations du monde du travail en lien avec les concours nationaux et mondiaux des métiers devraient se concentrer sur l'organisation du Salon des Métiers et de la Formation et sur la promotion des « SwissSkills » pour augmenter le nombre de concurrents et de classes y participant.

En outre, le Canton de Vaud, au travers de la CLPO précitée, participera aux travaux conduits à l'échelle de la région afin de trouver le moyen de profiter au mieux de la proximité géographique des prochains « WordSkills » 2024 à Lyon. Dans ce cadre, il collaborera avec les Organisations du monde du travail cantonales. De plus, il restera en contact avec les Services genevois, notamment, afin de sonder l'opportunité de lancer une candidature commune si l'occasion vient à se présenter dans un horizon de 10 à 15 ans.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 8 décembre 2021.

La présidente :

N. Gorrite

Le chancelier :

A. Buffat